

Comprendre l'intervention française dans la BSS : de la crise sahélo-saharienne à l'opération Barkhane.

Par Jean-Valère Baldacchino, le 9 novembre 2016.

Dans les domaines de la gouvernance et de la sécurité, le début du 21^e siècle est notamment marqué par la défaillance de nombreux États dans l'exercice de leur souveraineté. Ces défaillances affectent principalement l'Afrique, en particulier les pays du Sahel. Cette région africaine est une bande marquant la transition entre le Sahara au nord et les savanes au sud. Elle s'étend de l'Atlantique à l'ouest, à la mer Rouge à l'est.

La zone est aujourd'hui instable. Cette situation est un danger majeur aussi bien pour le continent africain qu'europpéen, et par conséquent aussi pour la France (I).

Face à l'importance des trafics et à la sanctuarisation de la zone par des groupes armés djihadistes tel Al-Qaida au Maghreb islamique (AQMI), les pays du Sahel ont décidé d'apporter une réponse commune pour endiguer ces fléaux qui menacent l'équilibre régional et ont demandé l'aide de la France qui, impactée par la situation, a répondu favorablement en déclenchant l'opération Barkhane – elle couvre la bande sahélo-saharienne (BSS) alors que Serval concernait seulement le Mali (II).

I - L'AFRIQUE ET LA FRANCE MENACÉES

Des menaces graves dues aux « risques de la faiblesse »

Le Livre blanc de la Défense 2013 définit les « risques de la faiblesse ». Ils apparaissent lorsque les États « se révèlent incapables d'exercer leurs responsabilités régaliennes ».

Les risques de la faiblesse sont prégnants en Afrique et particulièrement dans les pays traversés par la BSS. La vulnérabilité des États dits « faillis » s'accroît. Ce sont des États ayant une gouvernance administrative, économique et politique faible, propices au développement de multiples facteurs de déstabilisation : expansion de l'islamisme, accroissement des trafics, du banditisme, du terrorisme... Ces divers phénomènes interagissent entre eux. Ils se superposent à des faiblesses politiques et institutionnelles locales et régionales.

La menace que l'on qualifie trop rapidement de terroriste cache en fait une réalité plus complexe. Les réseaux criminels et terroristes ne visent pas les mêmes objectifs mais développent des alliances. Les groupes rebelles font appel aux criminels pour se financer ; ces derniers se rapprochent des terroristes pour sécuriser des lieux leur permettant l'acheminement de marchandises illicites. La BSS est un espace majeur de ce type de collaboration. Cette situation explique que des organisations criminelles prennent part aux revendications religieuses et territoriales de mouvements rebelles.

De la situation de faiblesse des États découle aussi des conflits communautaires non maîtrisés. De nombreuses difficultés de cohabitation existent entre différents groupes culturels et religieux – par exemple entre éleveurs peuls et cultivateurs dogons au Mali (les uns cherchent des pâturages pour leurs animaux, les autres défendent leurs terres).

Enfin, il faut relever une expansion de l'islam radical sous l'impulsion principalement du prosélytisme wahhabite. Le wahhabisme est une doctrine islamique fondée sur une lecture littérale du Coran et des hadiths. Il insiste sur la nécessité de revenir aux textes sacrés et de limiter la part humaine dans le jugement. Ses disciples prônent l'application de la Charia dans tous les domaines (SFEIR Antoine (dir.), *Dictionnaire du Moyen-Orient*, Bayard, 2011, pp. 872-873).

Le poids croissant du facteur religieux présente un risque majeur, celui de l'instrumentalisation confessionnelle des conflits.

Des menaces transfrontalières

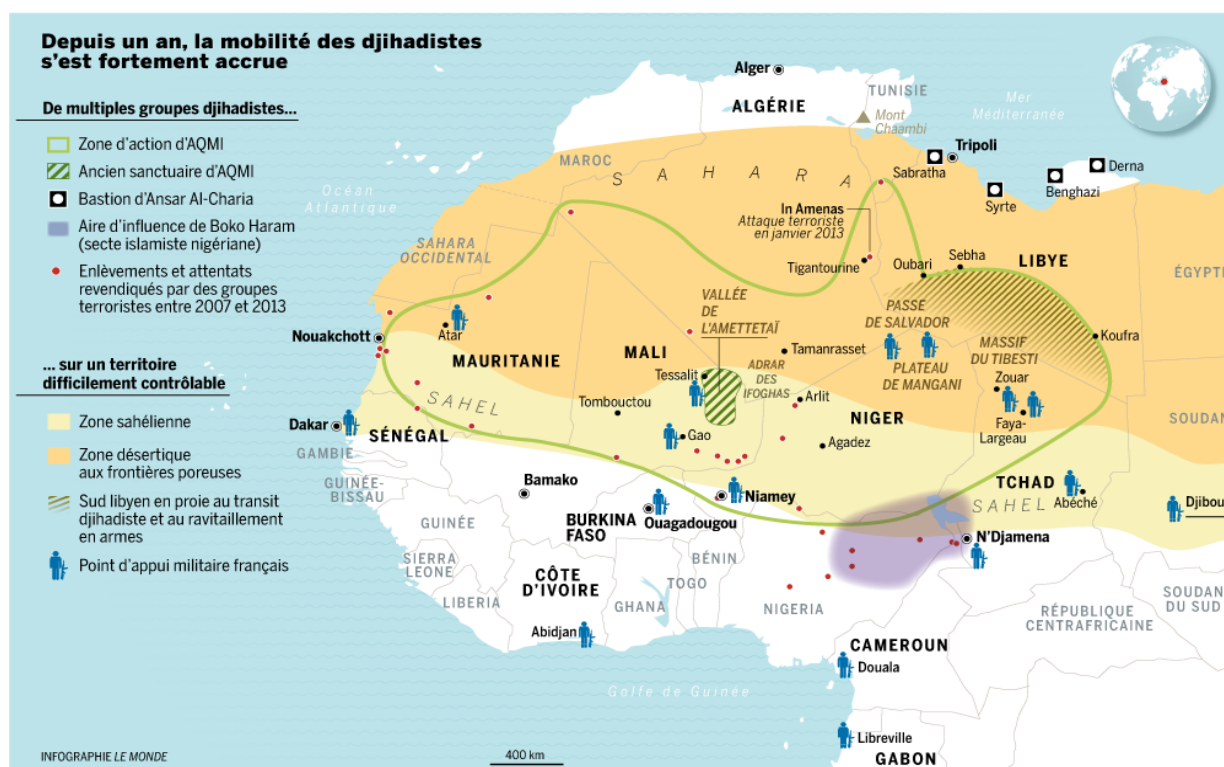
Ces menaces sont transfrontalières. Elles sont par conséquent un facteur de déstabilisation majeur des États de la BSS.

Elles sont transfrontalières du fait de l'absence de maîtrise et de contrôle des frontières. La porosité extrême de ces dernières demeure le grand problème dans le Sahel (interview de Jean-Paul Laborde, Secrétaire général adjoint des Nations unies à la Direction exécutive contre le terrorisme, propos recueillis par Maurin Picard - *lefigaro.fr*, 26.07.2013). Par exemple : la frontière séparant le Mali et le Burkina Faso, longue de 500 kilomètres, est presque dépourvue de postes de contrôle. L'absence de surveillance est mise à profit par les groupes armés terroristes ou rebelles pour leurs trafics et l'installation de bases.

De plus, les frontières étatiques respectent rarement la répartition des ethnies, ce qui complique la gestion des tensions entre les différents groupes culturels et religieux, et peut régionaliser d'éventuels affrontements.

Enfin, l'existence de bases rebelles aux frontières renforce les menaces. Des groupes armés peuvent par exemple aisément opérer dans un pays depuis un autre.

Carte n°1 : Exemple de menace transfrontalière due à la faiblesse des États du Sahel : AQMI



Par exemple le groupe Boko Haram, rebaptisé en mars 2015 « État islamique en Afrique de l'Ouest », multiplie les opérations meurtrières au Nigeria et au Tchad. Dans le nord du continent l'État islamique poursuit sa progression en Libye et organise des attaques contre des zones touristiques. De son côté AQMI, déjà très actif au Mali, a revendiqué l'attentat contre l'hôtel Splendid à Ouagadougou (Burkina Faso) le 15 janvier 2016.

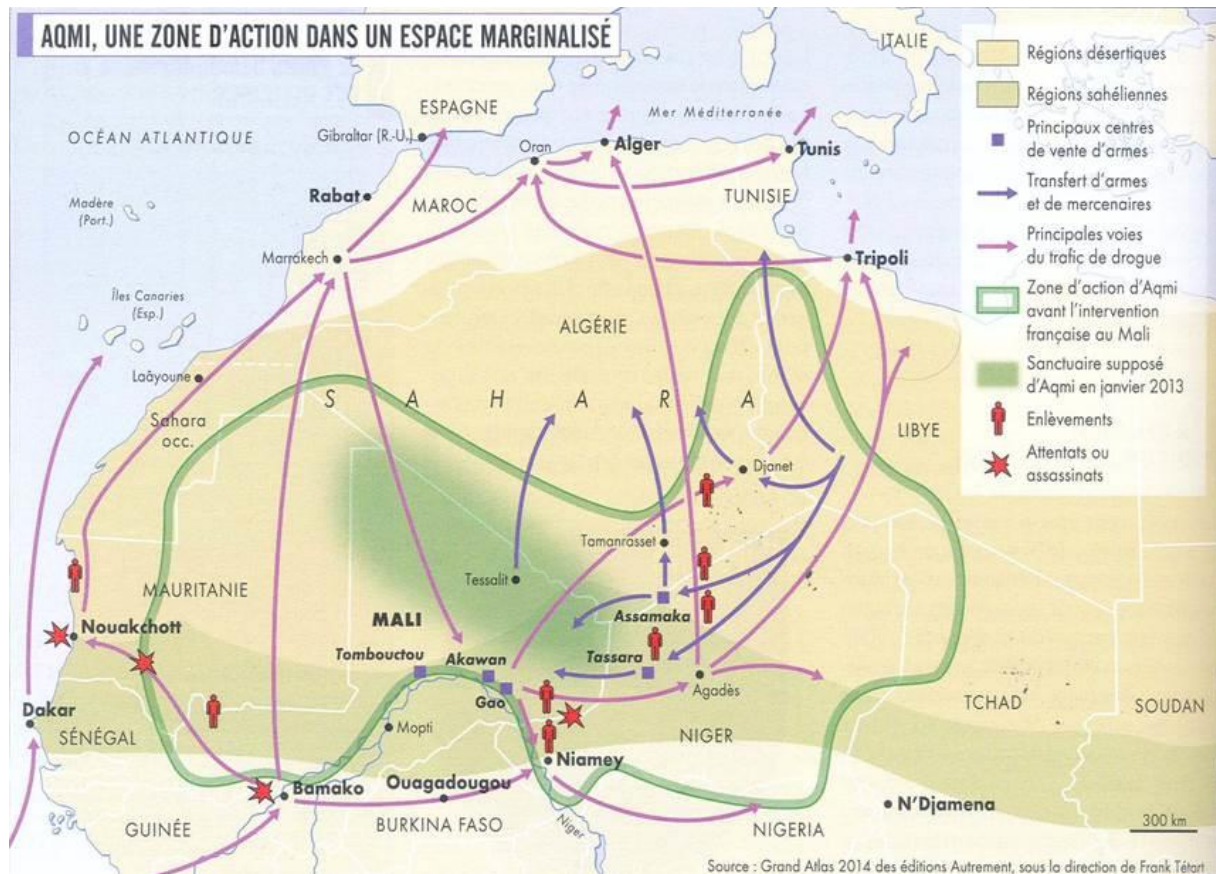
La France menacée

Le livre blanc de la Défense 2013 précise au sujet des « risques de la faiblesse » : « Un État qui ne contrôle plus ses frontières et son territoire peut devenir un sanctuaire pour des groupes criminels, un espace de transit des trafics, ou une base arrière de groupes terroristes permettant à ceux-ci de développer leur action à grande échelle. Alimentant la criminalité et les mouvements rebelles dans les zones où elles se développent, ces activités peuvent être à l'origine de conflits interétatiques. L'ordre international requiert

de chaque État qu'il assure la garde du territoire sur lequel il exerce sa souveraineté non seulement pour le compte de son peuple, mais aussi pour celui de la communauté internationale. » Ceci est bien le cas du Sahel vis-à-vis de l'Europe et par conséquent de la France.

Il existe un risque réel de voir se constituer un vaste territoire de narco-terroristes islamistes au nord de l'Afrique. Ce sanctuaire pourrait être une base arrière pour des attaques terroristes massives en Europe. En effet, les islamistes considèrent les pays occidentaux comme des ennemis naturels en raison de leur politique étrangère à l'égard du monde arabo-musulman (exploitation des ressources, interventions armées, présences militaires) ou du passé colonial. Au premier rang de ces pays se trouve la France.

Carte n°2



Comme on peut le voir sur cette carte illustrant l'exemple précis de la zone d'action d'AQMI dans la BSS, et traitant notamment de son trafic de drogues, les organisations de narco-trafiquants sahéliens jouent un rôle clé dans l'acheminement de la drogue vers l'Europe et la France.

Enfin, la déstabilisation de la BSS menace des milliers de ressortissants français qui y sont présents. La France se doit de les protéger. Elle doit aussi conserver ses liens économiques avec les États sahéliens et défendre, notamment, ses intérêts énergétiques. Le Niger, la Mauritanie et le Mali sont les principaux pays du Sahel ayant une réelle importance pour la France d'un point de vue énergétique. Par exemple au Mali, le déclenchement de l'opération Serval ne peut se résumer à des enjeux politiques et sécuritaires. La France importe du Niger 20% de l'uranium nécessaire au fonctionnement de ses centrales nucléaires. Ce pays est l'un des cinq premiers producteurs mondiaux d'uranium, et l'entreprise française Areva est l'actionnaire principal des deux entreprises qui exploitent les principaux gisements miniers du pays.

II – L'OPÉRATION BARKHANE : UNE OPÉRATION RÉGIONALE DANS LA BANDE SAHÉLO-SAHARIENNE

Carte n°3



Source : defense.gouv.fr/operations/sahel/actualites/lancement-de-l-operation-barkhane

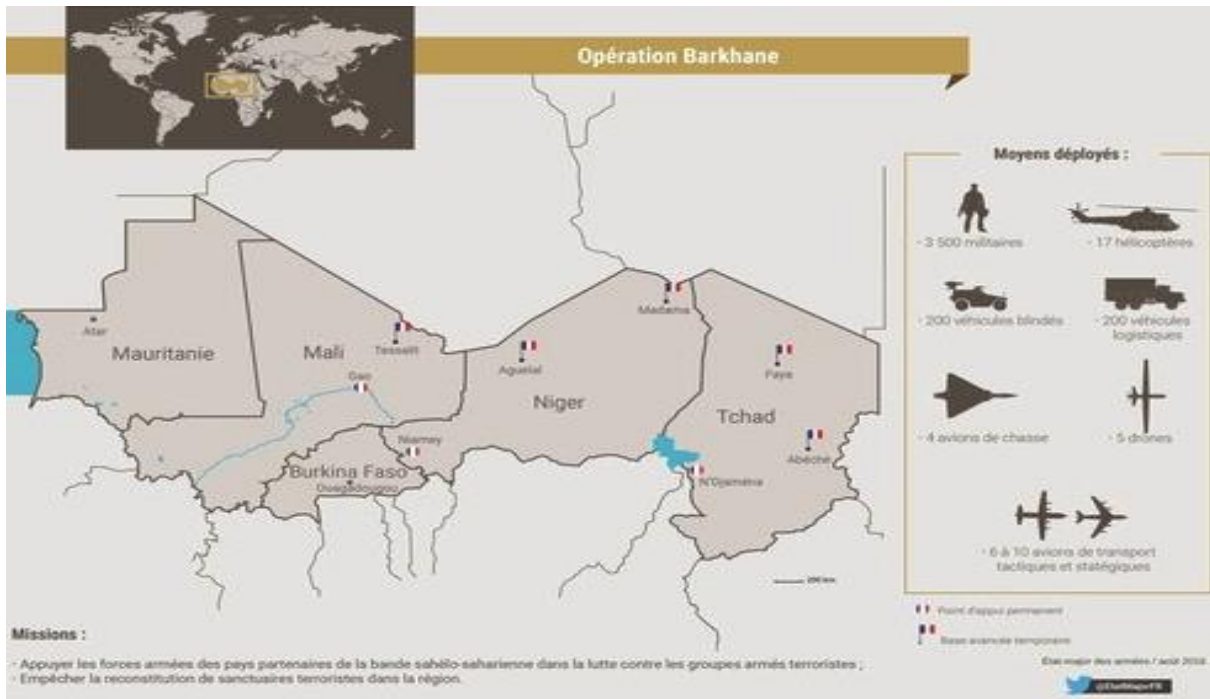
Le G5 Sahel

Créé en février 2014, le G5 (pour « Groupe des 5 pays ») des pays du Sahel est né de la collaboration des chefs d'État du Mali, du Niger, de la Mauritanie, du Burkina Faso et du Tchad.

Ce G5 Sahel offre un cadre institutionnel de coordination et de suivi de la coopération régionale. Il est destiné à mettre en lien les politiques de développement et de sécurité de ses membres. L'idée est de privilégier des projets socio-économiques dans des zones grises propices à la propagation du terrorisme.

Ces pays ont donc décidé d'apporter une réponse régionale et coordonnée aux défis sécuritaires, ainsi qu'aux menaces que font peser sur eux les groupes armés terroristes. Dans ce cadre, ils ont manifesté leur volonté de conduire leur action aux côtés de la France considérée comme « un partenaire stratégique ayant toujours soutenu les pays du Sahel dans leurs actions de lutte contre le terrorisme » (« BSS : participation du CEMA au G5 du Sahel », *defense.gouv.fr*, 11.04.2014).

C'est dans ce cadre que les chefs d'état-major des cinq pays du G5 se sont réunis à Niamey (Niger) le 9 avril 2014 et ont invité le général d'armée Pierre de Villiers, chef d'état-major des armées françaises, marquant ainsi la place particulière de la France.



Source : defense.gouv.fr/operations/sahel/dossier-de-presentation-de-l-operation-barkhane/operation-barkhane

Une mutualisation des moyens et une approche stratégique globale

Barkhane est l'opération française dans le Sahel, elle débute le 1^{er} août 2014. Elle collabore avec le « G5 Sahel » regroupant les pays les plus touchés par les mouvements terroristes présents dans la BSS.

L'opération mutualise des moyens jusqu'alors dévolus à des opérations distinctes (Serval au Mali déclenchée en 2013 et Épervier au Tchad commencée en 1986). De plus, elle adopte une approche stratégique globale d'engagement dans la région.

Le 26 mai 2016 est mis en place un partenariat stratégique autour de 3 piliers. Le premier se fonde sur des comités de coordination opérationnelle réguliers. Le deuxième repose sur l'adoption d'un document conjoint de coordination interalliée. Le dernier pilier consiste en la réalisation d'opérations conjointes transfrontalières (« Opération Barkhane », *defense.gouv.fr*, 10.10.2016).

Les missions

Barkhane mène trois types d'actions : elle appuie les forces armées des pays partenaires de la BSS ; elle renforce la coordination des moyens et actions militaires internationaux (Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation du Mali ou « MINUSMA » ; *European Union Training Mission in Mali* ou « EUTM » – mission de formation de l'Union européenne au Mali) ; elle empêche la reconstitution de zones refuges terroristes dans la région.

Les effectifs et le dispositif

L'opération Barkhane engage environ 3 500 militaires français. Elle est commandée par le général de division Xavier de Woillemont. Il opère depuis un poste de commandement interarmées de théâtre stationné à N'Djamena (Tchad).

Le volet terrestre de Barkhane est essentiellement armé par 2 groupements tactiques-désert. Ils s'articulent autour de N'Djamena et Gao. À partir de ces points d'appui permanents et afin d'agir dans les zones les plus reculées, des détachements sont également déployés : sur des plateformes désert-relais comme Tessalit ou Kidal au Mali ; sur des bases avancées temporaires comme à Madama ou à Aguelal au Niger.

Au Mali la force dispose de 2 détachements de liaison et d'appui opérationnel (DLAO) qui assurent une mission au profit de la MINUSMA et des FAMA (Forces Armées Maliennes).

Le volet aéroterrestre a un rôle essentiel. Il confère à la force souplesse et capacité d'intervention indispensables pour prendre l'ascendant sur l'adversaire et s'affranchir des distances. Il est doté de 17 hélicoptères.

Le volet aérien de l'opération repose sur deux bases principales, une à Niamey et une autre à N'Djamena. L'emplacement de ces plateformes aériennes et la présence d'avions ravitailleurs permettent aux chasseurs de se rendre rapidement n'importe où dans la BSS. 4 Mirage 2000 D sont actuellement engagés au Sahel.

BILAN ET PERSPECTIVE

Barkhane compte plus de 200 opérations. Au total se sont 200 terroristes mis hors de combat et plus de 200 tonnes d'armes saisies ou détruites, une cinquantaine de formations conduites par les DLAO (« Opération Barkhane », *defense.gouv.fr*, 10.10.2016).

L'action française s'avère efficace mais semble devoir perdurer. En effet, il sera difficile de mettre fin à la menace terroriste sur le court terme. Les pays de la BSS font partie des moins avancés, la poussée démographique y est importante, le système éducatif et le système sécuritaire sont en faillite. Cette situation est propice à la criminalité et au recrutement terroriste, d'autant plus que la région fait face à une influence grandissante de courants islamistes. De plus, la nature du terrain autant que l'aspect transfrontalier de la menace rendent la traque des groupes armés terroristes (GAT) complexe et longue. Plusieurs d'entre eux restent aujourd'hui actifs.

Avec ses alliés du G5, la force Barkhane poursuit ses opérations contre les GAT et cherche notamment l'attrition de leurs flux logistiques afin d'entraver leur liberté de manœuvre. Le retrait, à court terme, du dispositif militaire en place n'est pas envisagé, il risquerait de déstabiliser rapidement l'ensemble de la région.